



Association
pour l'étude et
la sauvegarde
de la vallée de
Cervières



La Paparelle

n°22 – été 2026

ALERTE !

**MENACES de DESTRUCTION
d'ESPACES NATURELS
et AGRICOLES
de la COMMUNE de CERVIERES**

**par l'expansion touristique effrénée de
MONTGENEVRE - VIA LATTEA
dopée par les JO 2030
Réagissons !**

EDITO

ALERTER, c'est ce que fait l'AESC depuis si longtemps sans baisser les bras !

Malheureusement, les titres et les éditos de notre journal sont toujours autant d'actualité :

2023 : Les espaces naturels ne sont pas des terrains de jeu. PROTÉGEONS la biodiversité. ÉTÉ comme HIVER !

2024 : Espoir à venir ou déclin pour la biodiversité de la Haute Vallée de la Cerveyrette. A nous tous de déloger les orientations mercantiles qui pèsent sur la Haute Vallée !

2025 : Cervières une vallée livrée à tous les appétits. Encore une année blanche pour la protection du massif du Chenaillet.

Et cette année, les menaces s'accroissent encore :

Au plan national, la protection de la montagne a été largement détricotée par la nouvelle loi Montagne...

Avec les JO 2030, toute préoccupation environnementale est volontairement mise de côté. Les communes de Montgenèvre et Briançon sont dans l'euphorie de dépenses faramineuses, shootées à l'argent public, pour des projets de prestige ou qui ne sont que la continuité de la fuite en avant dans le modèle du tout-ski, tant que l'on pourra fabriquer de la neige... Côté italien, on se réjouit de ces JO, qui seraient une opportunité d'attirer encore plus de monde sur ce « domaine skiable exceptionnel » qu'est la Vialattea, dont Montgenèvre est partenaire (cf. conférence de presse Vialattea // Bardonecchia Octobre 2025 : « Dans le cadre de notre accord de collaboration [avec Montgenèvre], nous évaluons actuellement des initiatives communes qui pourraient être mises en œuvre pour les Jeux Olympiques de France de 2030, un événement qui donnera de la visibilité à toute la région, comme ce fut le cas pour les Jeux Olympiques de Turin en 2006 »).

Pour Cervières, quelles seront les conséquences ?

Cervières, avec sa Haute Vallée encore préservée tellement vantée par les offices de tourisme français et italiens... Oui mais la Haute Vallée n'a aucune protection réglementaire qui lui permettrait de résister à une expansion des stations franco-italiennes.

Cette année, suite au remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle par une télécabine (voir les numéros de *La Paparelle* 2023 et 2024), le projet continue avec la réalisation du télésiège italien Gimont-Collet Vert : il s'agit du déplacement du télésiège Gimont-Col Saurel qui désormais arrivera au Rocher de l'Aigle, pour faire la jonction avec cette nouvelle télécabine de Montgenèvre. Cela afin de permettre une connexion en altitude entre les domaines skiables français et italien. **Et si l'engagement côté français (par la RARM et la commune de Montgenèvre) a été pris de ne pas faire fonctionner le télésiège en été, rien de tel côté italien...** où les stations ouvrent chaque année plus de remontées mécaniques en été et affichent leur volonté de développer en particulier le VTT : le mountain bike sous toutes ses formes. Déjà, de nombreux circuits VTT au départ de Clavière passent sur le versant sud du Chenaillet : soit par le col Saurel (juste au-dessus du lac Gignoux), soit par le col Bousson (descente vers le Bourget). Et il y a fort à parier que le télésiège italien suscitera de nouvelles idées de parcours...

Et puis le secteur nord du Chenaillet a été sélectionné pour une épreuve de freestyle aux JO 2030, alors que ce secteur se situe dans le périmètre proposé pour la Réserve Naturelle Régionale. **Dans quel état sera-t-il après ces épreuves ?**

Pourtant Mr Raymond Cirio du CBGA (Centre Briançonnais de Géologie Alpine), avait mis en garde lors de la réunion de 2023 pour le projet de réserve : il fallait être attentif à ne pas détériorer ce secteur nord du Chenaillet car il recèle des richesses géologiques non encore étudiées par les chercheurs.

Malheureusement, les JO projettent un phare destructeur sur nos espaces naturels non protégés et plus particulièrement sur le versant sud du massif du Chenaillet.

Ce versant sud aurait dû faire partie de la Zone Natura 2000 (ne serait-ce que par l'importance et la richesse des zones humides sous le Chenaillet, et leur rôle dans l'hydrologie du marais du Bourget), cependant il a été retiré du zonage proposé à l'époque. Serait-ce parce qu'il a toujours été « rêvé » par des « autorités » de faire une liaison entre les stations (Montgenèvre, Clavière) et Cervières ? Ou par simple aversion pour toute forme de contrainte même la plus porteuse d'avenir ?

Même si la labellisation Natura 2000 n'est en aucun cas réglementaire, elle met en place « une gestion équilibrée et durable des espaces qui tiennent compte des préoccupations économiques et sociales », et « pour éviter les activités préjudiciables à la biodiversité, les projets susceptibles d'avoir des incidences sur les espèces et habitats protégés doivent être soumis à évaluation préalable » (<https://www.natura2000.fr/qu-est-ce-que-natura-2000>).

Or même cette démarche est bafouée à Cervières, par la municipalité elle-même (cf. dégâts produits sur la Cerveyrette dans la plaine du Bourget l'an dernier), qui de plus a fait fi de la loi sur l'Eau. Pour l'instant aucune suite n'a été donnée à cette grave infraction.

Remarque : lors du Comité de pilotage Natura 2000 en décembre 2025, le sujet des incidences a été pratiquement « oublié », il ne faudrait quand même pas contrarier les élus...

À eux seuls, des inventaires scientifiques, naturalistes prouvent l'intérêt, la valeur patrimoniale de la zone type Znieff (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) mais ne réglementent rien pour empêcher les dégradations. D'ailleurs nous n'avons jamais reçu de réponse de la part de la municipalité au travail de relevé des dégradations sur les sentiers qui lui a été soumis en 2023 : « Versant sud du Massif du Chenaillet-Charvia du lac de Sagne Enfonza au Col Bousson », réalisé par notre stagiaire Emilie PERCHAT.

C'est comme le lac Gignoux qui sert de « Paris plage », sans aucune protection, et d'ailleurs on n'arrive même pas à savoir qui est responsable de la gestion des lacs d'altitude de ce versant puisque la DDT ne répond pas aux questions.



Dans les stations, la cohabitation entre bergers et VTT est très problématique et suscite des plaintes : voir à ce sujet l'article de Reporterre : <https://reporterre.net/Pour-eux-ici-c-est-Disneyland-des-bergers-s-opposent-au-VTT-en-montagne>.

C'est certainement ce qui nous attend à Cervières...

Le maître-mot devrait être « gestion », mais nos « décideurs » ne semblent pas connaître ce mot.

Chacun pense pouvoir utiliser la montagne à sa guise, la nature n'est-elle pas à tout le monde ?

C'est assez désespérant mais... à nous de continuer à interpeller les « décideurs » pour une prise de conscience de l'impérieuse nécessité de respecter et protéger ce patrimoine inestimable qu'est la haute montagne.

Y aurait-il toutefois une (petite) lueur d'espoir dans le fait que le projet de Réserve soit mentionné dans la feuille de route environnementale des JO ? Mais attention... le massif du Chenaillet mérite une Réserve à la hauteur de ses richesses exceptionnelles et pas un confetti alibi !

Réveillons notre esprit combatif. Haut les cœurs !

Et un grand merci à tous les contributeurs et participants à la réalisation de ce 22^e numéro de notre journal !!!

Bernadette Brunet et Mireille Raymond

Le doyen de la commune s'en est allé.

Michel BRUNET 101 ans s'est endormi. Né le 25 octobre 1924 au Laus, il a connu la vie troublée de la dernière guerre, l'incendie du village en 1944, le départ d'une grande partie de ses habitants, la reconstruction des habitations et l'inondation de 1957. Une vie de famille et d'agriculteur bien remplie auprès d'Augusta Albertin Sigot, son épouse. Il a remis en route avec le maire de l'époque une section de pompiers à Cervières.



Pendant 23 ans il a oeuvré au sein du Conseil municipal et a notamment signé la fameuse délibération du 9 Septembre 1972 « ... qui autorise le maire à introduire devant tous les tribunaux administratifs et toutes juridictions compétentes tous recours en annulation des arrêtés préfectoraux du 29 mai 1970 : création de la ZAD (Zone d'Aménagement Différé) et du 11 janvier 1972 concernant l'enquête préalable d'utilité publique... ». Cette résolution est adoptée

à l'unanimité. Pour contrer le projet d'une station voulue comme l'une des plus grandes des Hautes-Alpes, il a, avec ses colistiers, refusé de plier devant l'État qui voulait exproprier les agriculteurs.

Son témoignage est à revoir dans le très beau documentaire « La grande Saga de nos montagnes : les Alpes » de Frédéric Brunnquell.

C'est grâce à ce Conseil municipal représenté par le maire de l'époque Raymond Faure Brac , soutenu par l'AESC, que les agriculteurs d'aujourd'hui peuvent encore travailler à Cervières.



Ainsi Serge CAVALLINI a pu écrire dans la revue **LE PEUPLE VALDOTAIN**

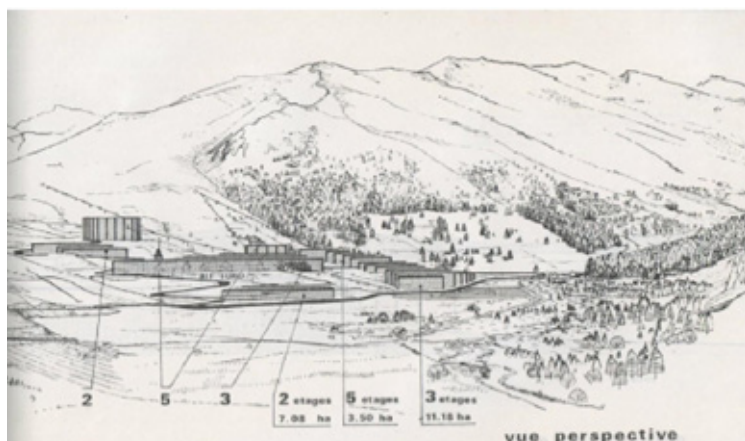
« ... la collaboration entre les Cerveyrins, portée sur un esprit d'initiative très vif, a su créer une alternative valable aux projets des spéculateurs qui pensaient s'approprier de la terre et réduire les montagnards , spoliés, à des emplois subalternes.

Les Cerveyrins, le jour après leur victoire politique, ont commencé à élaborer un plan de développement touristique qui devrait tenir compte et des exigences de la population, et de la conservation du paysage .

On peut affirmer que les Cerveyrins ont bien gagné leur bataille, mais l'ennemi n'est pas encore anéanti et n'a pas désarmé. Il faudra par conséquent être attentif; mais je crois tout de même à la victoire finale des paysans s' ils continuent à collaborer, à s'entraider, à éviter les dangereux égoïsmes... ». Quelle clairvoyance.....



Tiens donc... un rapprochement intéressant est à faire entre les 1ères pages du N° 11 et celle de ce numéro car comme le souligne Serge CAVALLINI ci-dessus : « ... l'ennemi n'est pas encore anéanti et n'a pas désarmé... ». Cela nous oblige à... encore alerter.



À relire « Autopsie de super-Cervières » dans le n° 11 et l'article de Nathalie Solence dans le n° 21 de *La Paparelle* sur notre site Internet :

<http://www.aesc-cervieres05.fr/>



L'AESC offre les numéros 11 et 21 de *La Paparelle* aux nouveaux habitants qui aimeraient connaître l'histoire incroyable de la lutte des Cerveyrins contre l'État dans les années 70 pour préserver leur vallée de la transformation de leurs pâturages en méga - station de ski. Les demander au siège de l'Association.

Une drôle de sollicitation

En mai 2025, je reçois un appel téléphonique d'un certain Mathis Decroux qui, d'abord ne se présente pas, puis le fait à ma demande : il est réalisateur et... direct : il veut savoir si les documents d'archives que l'AESC possède sont numérisés car il aimerait que je les lui envoie, il en a besoin pour un film qu'il doit réaliser sur Cervières.

Un peu « interloquée » du côté « exigeant » de la demande, je lui demande quelle marque il représente. Aucune me répond-il.

En fin de conversation il m'en cite 3 qui sont selon lui plutôt des sponsors, **quelle différence ?**

Il ne promet pas leurs produits mais il sera aidé financièrement pour son film, alors quel est le deal ? Et pour lui et pour les marques ?

C'est un sujet que nous avons évoqué dans *La Paparelle* 2025 et qui prend de l'ampleur : « s'approprier le combat de Cervières pour faire le buzz ou son commerce », c'est plutôt gonflé !

Cette conversation a provoqué une impression douteuse, et donc je lui demande de procéder par mail pour préciser un peu mieux cette demande. Ce qu'il réalise par un mail où il présente son projet et fournit des exemples de vidéos déjà réalisées.

Ils sont trois participants et fournissent une présentation individuelle. Tous les trois sont soutenus par des marques.

1ère remarque : notre association n'est pas prestataire de services. **Indépendants**, nous ne sommes pas à la disposition de ce type de démarchage commercial !

Après ce mail qui n'a pas été enthousiasmant, nous lui envoyons une réponse (préparée par Mireille Raymond) par respect au questionnement de ce Monsieur.

Nous la publions ici afin que chacun puisse comprendre notre point de vue.

Autre remarque : à aucun moment, il ne s'est intéressé à l'AESC, ni ne s'est interrogé sur les raisons de son existence encore aujourd'hui.

Après avoir reçu la réponse ci-dessous, clairement rédigée, nous n'avons pas donné suite à ses relances. Le film a été réalisé et présenté dans différents festivals de sports extrêmes...

Espérons que suite à la « claque » qu'ils expriment avoir reçue avec notre lettre, les interrogations sur le devenir de la haute-montagne et des secteurs encore préservés fassent leur chemin auprès des pratiquants se disant « en quête de sens »...

Bernadette Brunet

Réponse de l'AESC à Mathis Decroux (juin 2025)

Bonjour,

nous avons regardé avec intérêt les différents éléments que vous nous avez transmis sur votre projet de film. Nous constatons que comme nous, vous aimez la haute montagne, la nature et souhaitez les préserver et pouvoir continuer à s'y émerveiller. Vous vous posez également des questions sur l'avenir de ce territoire : comment l'habiter, le faire vivre... (cf paroles de Baptiste Leprince).

Mais nous ne sommes pas enthousiasmés par votre projet et nous allons essayer de vous expliquer pourquoi. Vous dites que la préservation de la vallée, suite à l'abandon de super-Cervières, offre maintenant un "terrain de jeu immense, varié et sauvage aux skieurs prêts à se donner la peine de l'atteindre". Tout le combat contre super-Cervières n'aurait-il servi qu'à cela ?

C'est effectivement l'argument d'une « nature préservée » qui est mis en avant par tous les acteurs du tourisme locaux et nationaux, pour favoriser leur activité économique, sans réflexion approfondie sur « comment faire vivre et préserver durablement la vallée de Cervières » ?

Pour exemple, la surfréquentation estivale, en provenance notamment des stations de Montgenèvre et Clavière, entraîne déjà des dommages irréparables sur les nombreuses zones humides et les lacs présents dans la haute-vallée.

Avec d'autres associations (Arnica Montana en particulier, mais également la SAPN et Mountain Wilderness), nous demandons (depuis longtemps) des mesures de protection pour préserver la biodiversité remarquable de cette vallée, les pratiques agro-pastorales et pouvoir y gérer de façon maîtrisée la fréquentation et le

développement des activités touristiques dites de « pleine nature ». Plusieurs projets de réserve ont été près d'aboutir, mais à chaque fois, des freins politiques ont tout enterré... Vous pouvez consulter à ce sujet notre site <http://www.aesc-cervieres05.fr> et le dossier concernant le massif du Chenaillet ainsi que notre publication annuelle « La Paparelle ».

Vous parlez d'une vallée « sauvage », ce n'est pas tout à fait exact... les paysages et écosystèmes que vous y voyez sont pour la plupart le fruit de pratiques agro-pastorales de longue date, qui perdurent aujourd'hui avec l'existence d'exploitations agro-pastorales implantées à Cervières. Les prairies de fauche en terrasses, les pâturages, les chalets d'alpage... tout cela constitue des milieux ouverts, très favorables pour la biodiversité, et qui ne se maintiennent que grâce à la continuation des activités agro-pastorales, qui restent respectueuses de cet environnement très fragile.

Cet environnement n'est pas « à votre disposition », pas plus qu'à la nôtre.

Dans votre scénario, nous comprenons que vous souhaitez mettre en avant de belles images de ski extrême, intercalées avec des images de la haute-vallée, archives ou « moments de vie avec les locaux ». Quel est le message que vous souhaitez réellement faire passer au travers de ce principe ?

Vous êtes sponsorisés par différentes marques de matériel de sport et devez donc les montrer en situation dans votre film. Ce type de publicité ne nous paraît pas compatible avec nos valeurs ni avec le combat que nous menons contre la marchandisation des espaces naturels.

Vous dites que vous vous posez des questions, mais quelles sont-elles ?

Notre propos n'est pas de vouloir sanctuariser la montagne, mais d'oeuvrer pour que chacun prenne conscience de son extrême vulnérabilité et comprenne l'impérieuse nécessité de la préserver.

Or, nous voyons qu'il est toujours question de pousser à l'extrême les performances, d'aller dans des endroits jusqu'alors inexplorés pour faire de belles images spectaculaires, de proposer de nouvelles pratiques ludiques, qui seront pour certaines source de dégradations supplémentaires des milieux naturels... tout cela contribue à la surfréquentation... jusqu'où nous conduira cette fuite en avant ?

Cette montagne si précieuse est vivante, et elle lutte chaque saison pour sa survie, vous qui la connaissez bien le savez certainement. Avec le changement climatique, cela devient d'autant plus prégnant.

Pourquoi aller déranger des téttras en pleine survie hivernale en passant dans les bois ? Pourquoi aller déranger les troupes de chamois l'hiver aux abords des crêtes abruptes que vous convoitez pour vos exploits ? Ils n'ont pas besoin de stress supplémentaire.

N'avons-nous pas mieux à faire ? La préservation de ces écosystèmes fragiles ne doit-elle pas enfin passer avant la satisfaction immédiate de nos envies individuelles d'humains autocentrés ?

Comment, dans ce contexte, envisagez-vous l'évolution de vos pratiques et de vos messages (au travers de vos films, ou même via les liens que vous avez avec vos marques partenaires) ? Nous regrettons que vous ne proposiez rien à ce sujet dans votre projet.

Pour nous, de belles images qui pourraient favoriser un avenir durable de la haute-vallée seraient celles montrant la fragilité et la vulnérabilité de cet environnement face aux activités anthropiques, expliquant au grand public les interdépendances entre les différentes composantes du milieu, et proposant notamment une réflexion et un travail de fond sur l'adaptation des pratiques de loisirs.

Vous comprendrez que nous ne souhaitons pas contribuer à un projet qui ne nous semble pas correspondre aux valeurs que nous défendons.



Au lac des Cordes - Été 2025

Quel n'a pas été mon étonnement ou plutôt mon indignation, l'été dernier, en août 2025, lorsque je suis arrivée au lac des Cordes.

Comme chaque année, depuis près de 50 ans, mes vacances à Cervières sont ponctuées par le même rituel revigorant : passer la journée aux Fonts en la commençant par un pique-nique au lac des Cordes. La satisfaction, après la dernière montée, aujourd'hui rendue plus accessible grâce aux



chemins bien drainés, de découvrir le lac.

Bleu, vert... mais surtout écouter le silence. Le plaisir de s'allonger sur l'herbe à observer le ciel bleu, tenter de voir des marmottes... croiser quelques randonneurs, discrets, chacun respectant la balade et la pensée de l'autre...

Mais quelle surprise, ce jour, en août 2025, d'entendre en arrivant, une musique, certes dansante, mais est-ce le lieu ?... musique qui accompagne un groupe de familles, de tout âge, qui, à l'évidence ont eu la même idée que moi ... mais... dans un tout autre esprit que le mien... il semblerait que le lac se soit transformé en plage touristique...

au programme du groupe : baignade dans le lac, avec défi pour celui ou celle qui y restera le plus longtemps, les chiens ont droit aussi à la baignade, parasol en place pour celles et ceux qui ont prévu la sieste sur leur transat, jeux avec les enfants, cris, chamailleries, bousculade... une drôle de compagnie inattendue... un instant, j'ai cru me retrouver au bord de la mer Méditerranée dans une station balnéaire...

Est-ce possible ?

La stupéfaction passée – je n'aurais jamais imaginé connaître un pareil moment au Lac des Cordes – une insatisfaction et une gêne m'ont envahie.

Rassurée tout de même que les quelques randonneurs présents à mes côtés font part également de leur indignation.



Comment les règles élémentaires de la randonnée en montagne ne sont pas respectées ?

Est-ce de l'inconscience ou de l'ignorance que de s'autoriser à se baigner dans un lac protégé ?

Le départ du groupe, avec cacophonie, a laissé un vide surprenant... et quelques déchets au passage...

Je m'étonne encore d'avoir vécu ce moment-là.

J'ose penser que c'était une erreur.

L'été prochain, ce sera différent.

Gaëlle Sezanne Bert

L'utilisation des plastiques en espaces verts et agricoles s'intensifie à Cervières

Autour des années 2000 lorsqu'il a été proposé à la municipalité qu'une partie du territoire soit labellisée Natura 2000, le maire de l'époque avait cru bon de ne pas soumettre cette éventualité à ses conseillers municipaux ni à ses administrés.

Quelques membres de l'AESC avaient mené une petite enquête pour essayer de comprendre l'« intérêt » de ce label. Nous voilà partis à la DDT à Gap, puis rencontrer le député Joël Giraud à l'Argentière et interroger d'autres signataires de ce label.

Puis, pour informer les Cerveyrins, il y a eu une réunion à Cervières avec le service Natura 2000 de la DDT où un agriculteur était venu témoigner de son expérience et leur dire que, puisqu'ils avaient dans leur travail de bonnes pratiques envers la nature, pourquoi refuseraient-ils les compensations financières qui valoriseraient ces bonnes pratiques favorables au milieu ? Et c'est ainsi que la commune est entrée dans le cercle des communes Natura 2000.

Avec en plus, des subsides non négligeables pour les finances communales.

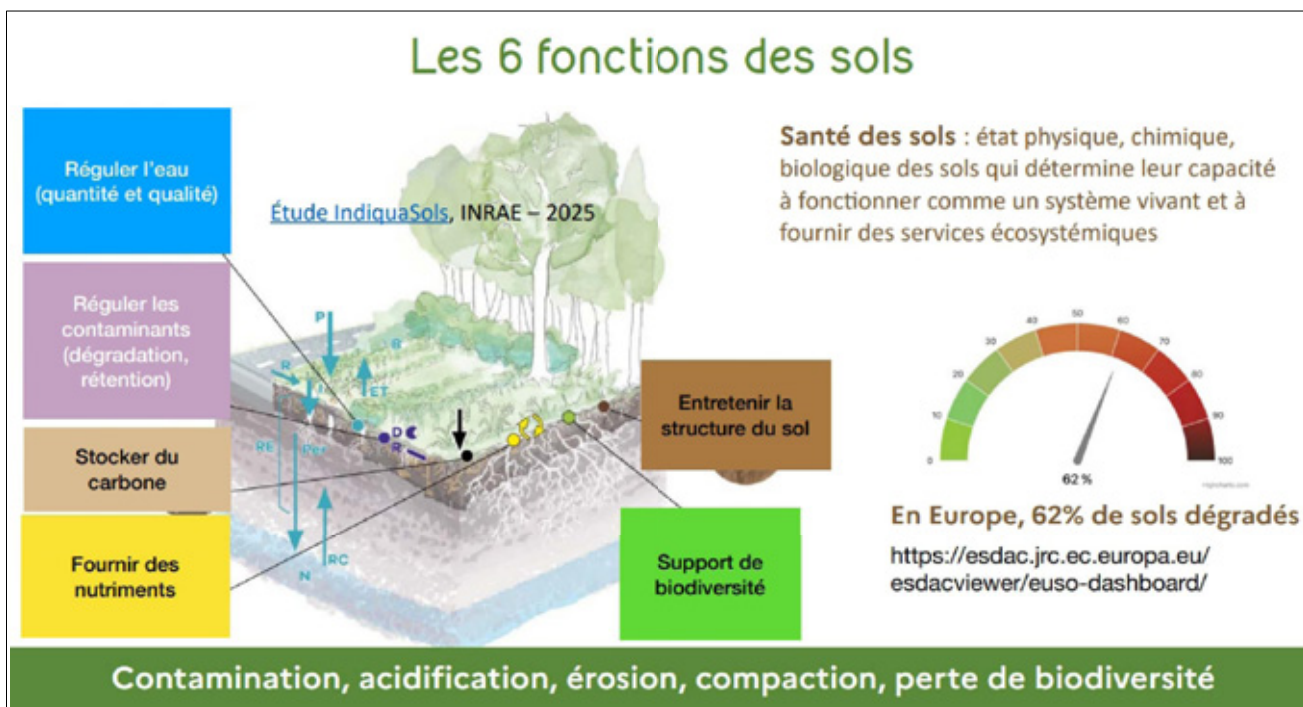
Cependant les bonnes pratiques se dégradent peu à peu avec l'utilisation du plastique. Prenons y garde !

Tout d'abord, dans l'agriculture, on voit apparaître à Cervières depuis quelques années des films plastique un peu partout. Et surtout, on les voit se dégrader au fil des mois sous l'action de l'eau (sous ses diverses formes), du soleil, du gel... Or les plastiques ne se dégradent pas (au sens biodégradation), ils se fragmentent en particules de plus en plus fines : les macro-plastiques deviennent des micro-plastiques puis des nano-plastiques (1 sac plastique = 1 million de milliards de nanoplastiques)(*). Ces particules se font piéger dans les sols, ou sont entraînées dans l'eau, alimentant les stocks de plastique que l'on retrouve dans les océans. **Dans les sols, c'est une pollution irréversible qui impacte la vie du sol, les plantes... et toute la chaîne alimentaire... Toutes les étapes de la vie sont impactées par les microplastiques : pour les animaux : survie / croissance / reproduction / mobilité, et pour les plantes : retard de germination / perturbation de la croissance racinaire / baisse de la photosynthèse / assimilation par les racines et les feuilles.**



Extrait de l'étude INRAE : « Ces microplastiques entraînent une modification des équilibres microbiens, ce qui diminue la dégradation de la matière organique et impacte le cycle des nutriments essentiels à la croissance des plantes. Pire encore, l'accumulation de ces particules empêche l'enracinement optimal, modifie l'absorption

d'eau, et contribue à l'appauvrissement de la biomasse souterraine. Les plantes se retrouvent littéralement en état de stress. »...



(*) On trouve des informations intéressantes dans une étude réalisée par l'INRAE, et mise en ligne sur le site de l'ARBE Région Sud (Agence Régionale Biodiversité et Environnement) : **Pollution plastique et fonctions des sols - Marie-France DIGNAC - INRAE**
https://www.arbe-regionsud.org/Block/download/?id=300176&filename=2-Web-1h-ZDP-et-EV_INRAE.pdf

La montagne n'avait pas besoin de cela...

Par cet article, nous souhaitons sensibiliser aux problèmes de la dégradation de ce matériau et de sa persistance dans l'environnement, et montrer que des solutions alternatives existent.

Par exemple, ne pourrait-on pas retirer les films plastique à l'automne afin qu'ils ne se décomposent pas en fines particules et terminent leur vie dans la terre ou l'eau ? Voir même remplacer les plastiques utilisés au sol par des paillages naturels, qui sont réellement biodégradables. À noter que les plastiques dits « biosourcés » ou « biodégradables » sont en général de fausses solutions : il n'existe pas de normes fiables et indépendantes, et ils peuvent avoir des effets écotoxicologiques.

Ensuite, comment ne pas réagir suite à l'installation de gazon synthétique au terrain de sport ? Surtout que les préconisations de l'ABF le refusaient.

N'aurait-on pas pu éviter ce gazon synthétique, nocif pour les sols et la biodiversité et source de pollution certaine pour les prochaines années ?

« L'esthétique stricte d'un vert immaculé cache une réalité bien silencieuse sous sa surface : la neutralisation des sols. En recouvrant la terre de lés en plastique massif couplés à du matériau stabilisé, on crée une barrière suffocante et infranchissable. Les précieux vers de terre, essentiels pour aérer et fertiliser naturellement notre sol, disparaissent en totalité. Sans eux, et sans les myriades d'insectes si utiles, c'est toute la chaîne alimentaire environnementale qui se retrouve lourdement fracturée. Les oiseaux désertent très vite ces espaces lisses où ils ne trouvent plus la moindre larve à chasser ou la moindre graine à picorer.

... Le temps, les ardents rayons ultraviolets et les passages réguliers ont toujours raison des fibres manufacturées. Année après année, ces innombrables brins vert fluo s'usent, se décomposent et s'effritent lourdement. Sans crier gare, une marée invisible et polluante de microplastiques vient contaminer de manière durable la pleine terre, s'infiltrant profondément jusque dans les nappes phréatiques aux moindres intempéries. Constaté l'impact colossal de la pollution plastique sur notre écosystème global rend la pose de kilomètres carrés de matériaux issus directement de la pétrochimie totalement absurde sur le plan écologique. »

<https://pause-maison.ouest-france.fr/pourquoi-les-paysagistes-refusent-desormais-de-poser-du-gazon-synthetique-et-ce-quils-conseillent-a-la-place/>

Alors, à quand l'arrêt de l'utilisation des plastiques dans les espaces agricoles et les terrains de sport ?

Le sujet de la présence des plastiques dans l'environnement est majeur, et nous concerne tous. Chacun par ses pratiques peut agir contre cette pollution, qu'elle soit visible ou plus insidieuse...

Ce ne sont pas seulement « les autres » qui polluent... L'évolution des réglementations est en cours, mais d'ores et déjà chacun peut agir pour réduire son impact plastique !



**LE PLASTIQUE ÇA POLLUE LES OCÉANS
NOUS, EN MONTAGNE ON EST AU-DESSUS DE TOUT ÇA !**

Françoise à l'Alp

Un film documentaire qui aurait pu, tout aussi bien, s'appeler : Françoise de l'Alp, à l'Alp.

Nul besoin de la présenter. Tout le monde, ici, à Cervières, connaît Françoise Faure Brac – Françoise et Mamès Faure Brac, leur maison de Cervières et leur chalet de l'Alp –, même les plus jeunes qui n'ont pas eu la chance de la croiser.

Ce projet de film est né il y a fort longtemps, lors d'un été où, comme tous les ans, nous étions en vacances à Cervières avec ma famille, la famille Domergue. Nous logions alors dans le chalet de M. et Mme Faure Gignoux, entre celui de Martine et Jo, et celui des Gatineau. Jacques Serizier, mon mari, auteur, chanteur, comédien..., me dit qu'il faudrait absolument filmer Françoise avant qu'elle se débarrasse de ses chèvres. C'est ainsi qu'on prit date pour le mois d'août 1993. Jacques avait déjà écrit sa chanson *Françoise et Mamès*, du temps de Mamès, en 1985, qui deviendra LA chanson du film.

1993. Françoise est veuve depuis quatre ans. Mamès est décédé en 1989. À sa mort, Françoise a vendu la mule et les vaches mais elle a gardé ses chèvres, et continue de monter à l'Alp, comme avant, du mois de mai au mois de novembre. Bien sûr, il faut grimper la côte, c'est fatigant, mais elle est mieux là-haut que dans sa maison de Cervières où le soleil ne rentre guère. C'est la dernière année qu'elle monte avec ses chèvres. Elle a décidé de les vendre. Et effectivement, le 22 novembre, elle nous écrira qu'elle a vendu ses chèvres à Françoise Brunet.

De notre côté, ce début d'année 1993 n'a pas été réjouissant. Jacques a été opéré d'une tumeur à la tête. On s'en est aperçu parce qu'il n'arrivait plus à écrire, à tenir des objets de sa main droite. Après l'opération, on découvre qu'il s'agit en fait d'un cancer du poumon. Première chimio avant l'été... Pourra-t-on aller à Cervières ? La réponse est : oui.

On s'organise. Jacques demande à un ami, réalisateur à FR3 Dijon (devenue maintenant France 3 Bourgogne-Franche-Comté), s'il peut se rendre disponible quelques jours avec une petite équipe. Non, ce n'est pas possible. Nous cherchons... et pensons à un autre ami, comédien, qui possède une caméra. Il peut ! Super ! Il s'appelle Jean-Pierre Bourdeaux. Pour la petite histoire, nous reviendrons avec lui, Claude Gaisne et Vania, chanter à Cervières peu après, mais entre-temps, il aura changé de prénom, et s'appellera Jules.

Le tournage

C'est ainsi que nous sommes partis à trois – Jacques, Jean-Pierre et moi – filmer Françoise à l'Alp, pendant trois jours. Il y avait aussi mon père, Louis Domergue, qui avait aussi un caméscope, et qui se faisait souvent houspiller par Jacques quand il se trouvait dans le champ... J'en ai des preuves ! Il ne faudrait pas oublier non plus maman Raymonde Domergue, je ne me souviens plus très bien, mais j'imagine assez qu'elle nous faisait à manger...

Jacques n'a pas quitté l'Alp durant toutes ces journées. Il avait déjà réussi à monter. C'était un exploit. Nous dormions tous les deux dans la grange du chalet de Françoise. Jean-Pierre dormait à Cervières. Et lui et moi descendions et remontions régulièrement de l'Alp à Cervières et de Cervières à l'Alp pour charger les batteries de la caméra.

Françoise a été formidable. Plus qu'active, drôle, jouant son propre rôle en s'amusant, en improvisant... Je crois qu'elle était très contente. À tante Augustine qui lui proposait son aide pour ramasser du bois, on l'entend crier : « non, non, faut que je sois seule ! »

Il était convenu que nous reviendrions l'hiver pour l'enregistrer, afin de mettre ses propos sur les images. Malheureusement, l'hiver ne s'est pas bien passé. Jacques était de plus en plus malade, et il est décédé en février 1994.

En décembre de la même année, nous sommes retournés, Jules et moi, enregistrer Françoise. Là, elle a pu visionner avec plaisir les images filmées durant l'été 93. Seul inconvénient majeur de ces journées : comme la plupart des prises se sont passées dans sa maison, on entend bien souvent les poules (qui n'avaient pas encore été vendues) picorer et caqueter, sans ménagement pour notre tournage !

Ce sera, au total, plus de huit heures d'images et de conversations qui seront emmagasinées sur bande vidéo.

Passe, passe le temps. Peu après, je rencontrai Claude, Claude Gaisne, architecte, dessinateur et musicien guitariste, qui deviendra mon compagnon. Depuis plusieurs années, il signe des petits dessins dans *La Paparelle*. Avec lui, nous avons enregistré un CD, lui à la guitare, moi au chant, des chansons apprises par Françoise, que ma sœur Amalia et moi chantions avec elle dans nos jeunes années. Ce CD a été gracieusement distribué avec *La Paparelle* n° 8, en 2012. Trois de ces chansons sont présentes dans le film, soit chantées par Françoise, soit jouées par Claude : *La noce de ma sœur*, *Les Alpes dans l'espace* et le *Crédo de l'humanité*.

Côté famille, après la mort de nos parents Domergue (en 2008 et 2009), mes sœurs et moi avons acheté un studio au Rocher Blanc, tout au bout du lotissement, de l'autre côté de la Cerveyrette.

Mais pour en revenir au film, je recontactai cet ami de Jacques, réalisateur, et lui envoyai les bandes enregistrées. Encore une fois, sa réponse fut négative : les images n'avaient pas été tournées avec un matériel suffisamment « professionnel » et n'avaient donc pas la qualité requise pour la télévision. Bon...

Plus tard encore, j'ai fait numériser ces sept bandes Hi8, d'une heure à une heure et demi chacune. Pendant longtemps, ces sept fichiers numériques sont restés, en lieu sûr, sur un disque dur externe. Et depuis environ une dizaine d'années – peut-être un peu moins, peut-être seulement depuis le décès de notre sœur Marie-Hélène en 2021 – jusqu'à l'année dernière, Bernadette Brunet n'a cessé de me demander : alors, où en est ce film sur Françoise ?

2026. La bonne année, enfin ! grâce à mon ancien ordinateur portable, tombé en panne à la fin de l'été 2024. « Tout mort ! » Comme les poules de Françoise saignées par la fouine ! Rien n'a pu le faire redémarrer. En remplacement, j'ai cherché un ordinateur dont la mémoire allait me permettre de « travailler » les images. Les images, en informatique, sont beaucoup plus lourdes, prennent beaucoup plus de place que le son. Il faut un gros disque dur mais aussi un système assez puissant. Une fois l'ordinateur acquis, j'ai acheté le logiciel de montage dont je rêvais depuis un moment, Final Cut Pro, après avoir vu un ami s'en servir avec dextérité. Joli logiciel, un peu compliqué tout de même, ce qui m'a conduit à suivre une formation.

Et me voilà, depuis la mi-février, en compagnie de Françoise, pratiquement tous les jours. Quelle bonne compagnie ! À chaque étape, je me suis pourtant bien cassé la tête. À commencer par choisir les plans, les séquences à éliminer, et celles à conserver. Dur dur... mais quel plaisir !

Pour le son, j'ai fait appel à un ami ingénieur du son, Marcel Mérino, chez qui j'enregistre régulièrement mes albums depuis 2007. Car le son n'était pas bon. Souvent lointain, souvent parasité par du souffle, des bruits sans rapport avec le sujet, et quelquefois par le ronronnement du moteur de la caméra. Marcel a fait un travail d'orfèvre. Grâce à lui, on entend parfaitement Françoise, les oiseaux, les marmottes, les chèvres, Sanda (la chienne), l'eau de la fontaine de l'Alp...

Montage, musique, mixage... Ce fut long, mais je me répète, je me suis régalée. Par contre, pour l'étalonnage, je me suis fait seconder par un professionnel, Sean Dumont. Surtout pour les scènes d'intérieur où les images étaient très sombres. Sombres et belles. C'est pourquoi le réglage des

lumières, des ombres, des contrastes, des couleurs était assez délicat et méritait du savoir-faire.

En fin de compte, je dois avouer que je suis très heureuse que ce film n'ait pas été réalisé par quelqu'un d'autre !

Et j'espère que vous l'aimerez tout autant que j'ai aimé le faire...



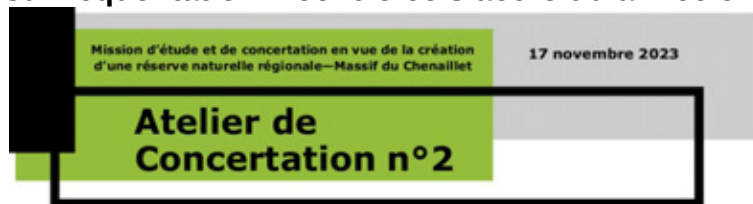
Nathalie Solence

Réserve Naturelle Régionale du Chenaillet : aux oubliettes pour combien de temps encore ?

Nous sommes en juillet 2026, bientôt 3 ans depuis les ateliers de concertation d'octobre et novembre 2023... et... aucune nouvelle... Ah si !

La démarche engagée pour la mise en place d'une RNR sur le massif du Chenaillet est mentionnée dans la « Feuille de route environnementale pour les JO 2030 » (*c'est bon signe ?*) alors qu'en même temps on apprend que le versant nord du Chenaillet a été identifié par des « experts » comme terrain propice pour le free-ride... si cette discipline était retenue (elle serait mutualisée avec le snowboard et le ski-alpinisme)...

Et l'AESC n'a jamais reçu de réponse de la part du Conseil municipal de Cervières à qui le travail de diagnostic a été remis lors du 1er Atelier de Concertation. Ce travail a été réalisé pour la commune de Cervières qui constitue notre patrimoine commun... Depuis, d'autres dégradations sont intervenues en particulier des atteintes aux milieux aquatiques et floristiques dans la plaine du Bourget et la surfréquentation incontrôlée s'accroît d'année en année...



Conclusion de l'atelier par Mme Agnès Rossi, conseillère régionale

Mme ROSSI clôture en soulignant la qualité du travail réalisé et en rappelant que ce n'est que le début. Il faut continuer à discuter avec les différents acteurs du projet de réserve naturelle régionale sur le Chenaillet.

Lors de cet atelier, il y a eu de nombreux participants, qu'elle remercie chaleureusement, cependant seuls 4 élus étaient présents. Or si les conseils municipaux ne votent pas le projet de réserve, il ne pourra pas se réaliser. Le travail n'est donc pas terminé, il faut maintenant expliquer le projet de réserve, échanger et témoigner pour un jour aboutir.

Elle se mobilisera dans cet objectif.

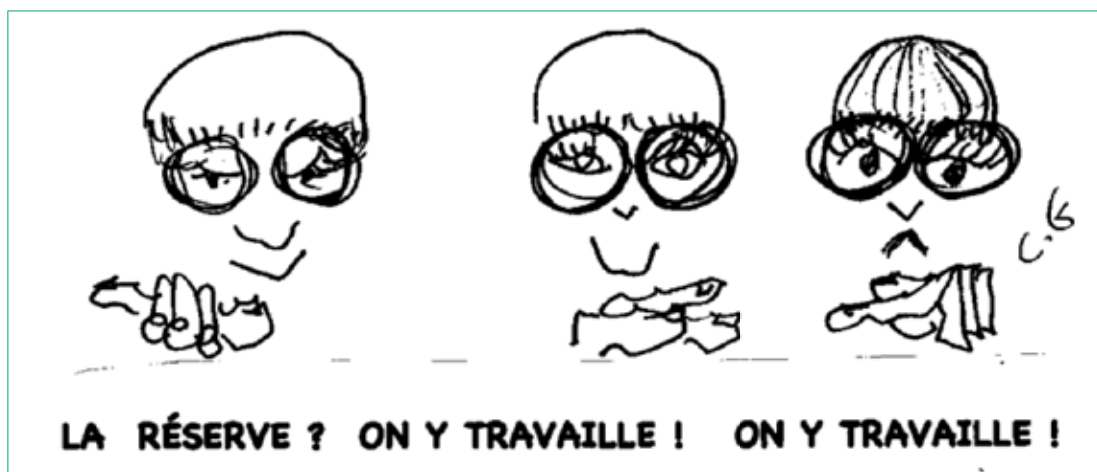
Selon les informations du *Dauphiné Libéré*, Montgenèvre, qui accueillera une partie du freestyle (ski et snowboard) en binôme avec Serre Chevalier, a été identifié pour être cette terre d'accueil. Une visite sur site a eu lieu en avril dernier avec des équipes du Cojop, du CIO et des fédérations concernées.

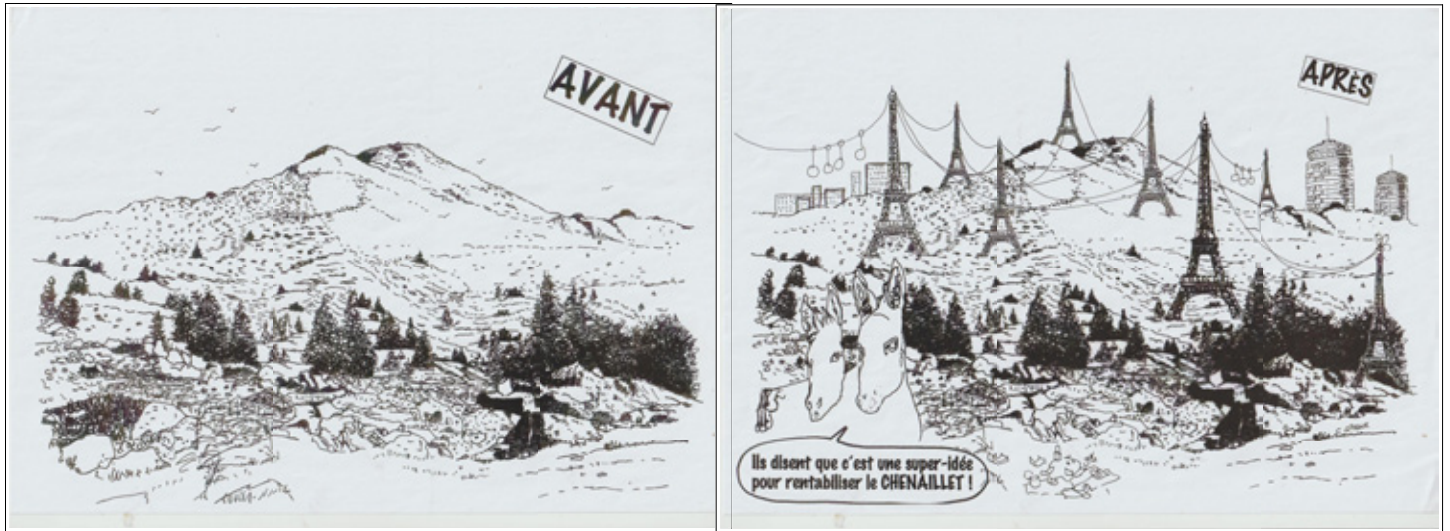
Le choix de cette station, située une dizaine de kilomètres de Briançon, où sera installé le village olympique, a le mérite de réduire les coûts en profitant notamment des équipements d'accueil et de diffusion déjà prévus pour le freestyle. L'autre avantage est d'avoir aussi un terrain propice pour le freeride, si cette discipline additionnelle est retenue par le CIO dans le programme des Alpes 2030. Le fort potentiel du secteur hors piste du Mont Chenaillet a été identifié par des experts.

Le Dauphiné Libéré
11 juin 2026

Pour se remettre en mémoire les étapes récentes engagées pour la création d'une Réserve Naturelle Régionale, voir le numéro 20 de La Paparelle (été 2024) !

Après plus de 30 ans de démarches, de promesses et de décisions non respectées, la protection du massif du Chenaillet est à nouveau à l'arrêt... Pendant combien d'années encore ? Que restera-t-il à protéger dans 10, 20 ou 30 ans ?





Il y a ceux qui s'évertuent à dégrader et ceux qui s'évertuent à protéger.

En voici un bel exemple : le travail d'Ariane Bernard Laurent avec un film documentaire en cours de réalisation : *Ariane, sur le fil de la bartavelle*.

Pourquoi la bartavelle est-elle tombée dans l'oubli ?

Une femme, chercheuse à l'Office Français de la Biodiversité, a pourtant investi une grande partie de sa carrière à l'étudier.

Notre duo, caméra et micros en main, se met dans les pas d'Ariane Bernard-Laurent pour remonter le temps, partir sur les grandes étapes de son parcours scientifique afin de retracer une histoire des liens humains avec la bartavelle. En posant notre regard sur cet oiseau de montagne discret, nous partons dans une quête qui imbrique l'histoire de la chasse et l'évolution des sciences.

Pour la suite de l'histoire, suivez-nous...

<https://www.bartavelle-lefilm.fr/le-projet>

Pour la petite histoire, Ariane a réalisé un travail sur les tétras à Cervières lorsqu'elle était étudiante. *La bartavelle fait partie des galliformes de montagne, comme le lagopède alpin, la gélinotte des bois, le tétras-lyre, le grand tétras et la perdrix grise de montagne.*

Mauvais printemps au lac Gignoux

Le 29 avril, est parue cette info dans l'agendanews (quotidien gratuit d'informations en ligne du Piémont) : « **Mystère à Claviere : mortalité sans précédent des truites et des grenouilles au lac Gimont** ». « CLAVIERE – Sur les rives du lac de Gimont, à 2 000 mètres d'altitude au cœur des Monts de la Lune, un pêcheur expérimenté a découvert un spectacle désolant : des centaines de truites fario et de grenouilles vertes mortes. Le phénomène est frappant par son caractère anormal, car il concerne des poissons en pleine maturité biologique, âgés de 5 à 6 ans, qui survivent habituellement aux rudes hivers alpins sous la glace. »... « Une première inspection a écarté toute contamination macroscopique par des hydrocarbures ou du gazole, l'eau ne présentant aucune odeur suspecte ni film huileux. L'incapacité des grenouilles rousses à remonter à la surface pour respirer suggère un possible changement physico-chimique drastique de l'eau, comme une anoxie soudaine (manque d'oxygène) ou une augmentation brutale de la toxicité liée à des facteurs naturels ou à des infiltrations invisibles. » « Ce qui aurait dû être un sanctuaire pour la biodiversité de haute altitude a été transformé en un cimetière silencieux, désormais en attente de réponses techniques et d'analyses approfondies. »

De cet accident est venu notre questionnaire sur la gestion des lacs du versant sud du massif du Chenaillet : lac Gignoux (=lago Gimont ou lago dei sette colori côté italien), lac Noir, lac Rouséou, lac des Chiens, lac des Sarailles. Et pour le moment, nous n'en savons pas beaucoup plus...

Les J.O. passent, la montagne reste, Attention DANGER !!

On nous inflige une fête olympique sur deniers publics. Plusieurs milliards...
Quelques jours de lumière, quelques images qui feront le tour du monde et toujours sur de la neige artificielle puisque ce sont les exigences du haut niveau.
Il neige de moins en moins, mais la neige naturelle, ils s'en foutent !
Bien sûr, on nous promet que ce sera mieux qu'avant...
Pourtant, la montagne se fout des cérémonies et de la gloire des hommes.

Une image vue par des millions de regards devient une invitation. Chaque reportage, chaque publication, chaque exploit partagé attire de nouveaux visiteurs.
Alors les Jeux s'achèveront, mais la surfréquentation, elle, poursuivra de plus belle.

Par ricochet direct, le massif du Chenaillet et la vallée des Fonts seront révélés au monde. Ils n'en n'ont pas besoin !
Ils sont un trésor vivant habité par une faune discrète, une végétation fragile, des hommes et des femmes qui entretiennent le paysage et font vivre cette vallée unique. Celles et ceux-là même qui ont résisté à l'ogre « *Super Cervières* », la station saccage programmée contre des clopinettes en retour.

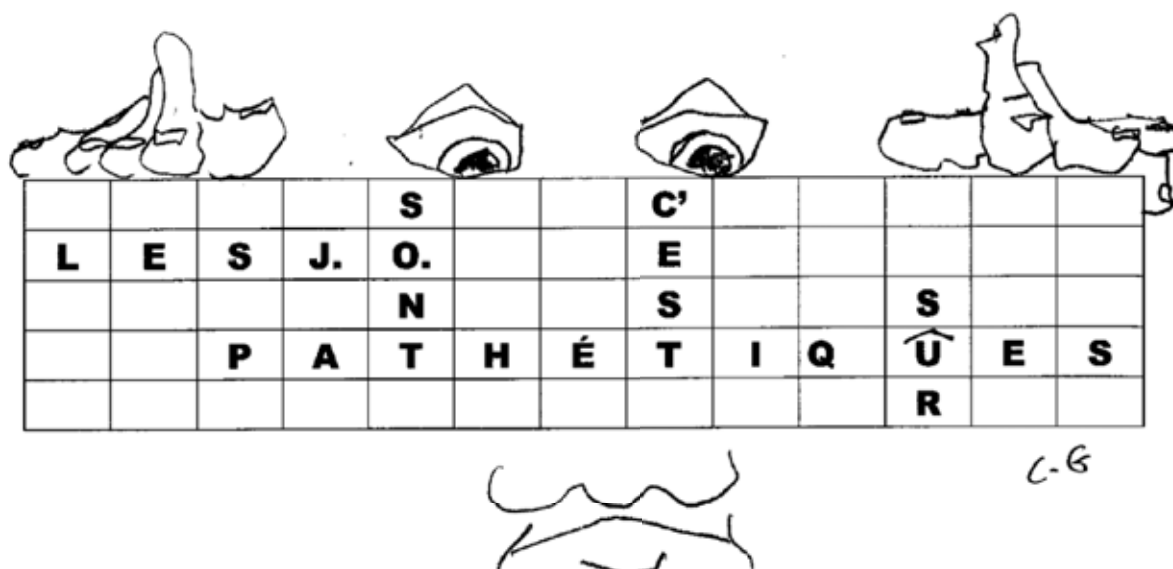
Là où beaucoup voient un terrain de jeu, d'autres voient leurs terres, leurs troupeaux, leur travail et leur avenir.
À force de vouloir faire connaître la montagne, on lui fait perdre son équilibre, sa beauté, sa force, sa santé et sa liberté.

Les médailles rouilleront, les affiches disparaîtront, les caméras repartiront.
Mais les chemins élargis, les espaces naturels fragilisés, les terres agricoles bousculées par le foisonnement démultiplié des loisirs nature et le calme envolé s'incrusteront.

Une montagne, les contreforts d'une vallée, de notre vallée, ne sont pas un stade.
Montgenèvre et le Chenaillet ne sont pas des vitrines ouvrant sur une déferlante côté Cervières.
Ils sont un héritage qui alimente et veille sur nos vies depuis des millénaires.

Notre devoir est donc de ne pas les offrir en pâture au monde mais bien de les protéger pour que demain encore, le vent, les bergers, la neige, la pluie, le silence aient davantage de place que le bruit infiniment répété du passage d'une renommée imbécile.

Mongo Fogarty





**OUI à UNE GESTION
RESPONSABLE et RAISONNÉE
DES ESPACES NATURELS
de la COMMUNE de CERVIERES**
**par la création maintes fois promise
de la Réserve Naturelle Régionale
du Chenaillet**

Nous remercions
pour l'écriture des textes: Bernadette BRUNET, Mireille RAYMOND, Nathalie SOLENCE, Mongo FOGARTY, Gaëlle CEZANNE BERT
pour les illustrations et photos: Amalia DOMERGUE, Claude GAISNE, Pascal BONNIERE, Mireille RAYMOND
pour la composition et la mise en page: Pascal HELIAS et Mireille RAYMOND
et pour leur relecture attentive Mireille RAYMOND et Nathalie SOLENCE
Edité par l'AESC, association loi 1901, 72, le Chef lieu — 05100 Cervières. ISSN 1777-1951J
Directrice et responsable de la publication: Bernadette Brunet, présidente de l'association — Dépôt légal: Aout 2026
Imprimeur: ALPES OFFSET 21, rue du docteur Julien Guillaume 05600 GUILLESTRE